



Municipalité de Saint-Côme

1673, 55^e rue, Saint-Côme
(Québec) J0K 2B0

www.stcomelanaudiere.ca
Tél. : 450 883-2726
Télec. : 450 883-6431

AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR
RÈGLEMENT 815-2025

**RÈGLEMENT 815-2025 AYANT POUR EFFET DE DÉCRÉTER
UN EMPRUNT DE 850 000 \$
POUR L'ACQUISITION D'UNE NIVELEUSE**

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LA SOUSSignée, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ :

AVIS PUBLIC est donné que lors de la séance extraordinaire tenue le 28 avril 2025, le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Côme a adopté le règlement 815-2025 ayant pour effet de décréter un emprunt de 850 000 \$ pour l'acquisition d'une niveleuse.

Ce règlement a été approuvé par les personnes habiles à voter le 25 juin 2025. Il a reçu l'approbation du Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation le 29 septembre dernier. Il entre en vigueur le jour de la publication du présent avis et peut être consulté à la réception du bureau municipal ou sur le site Internet de la Municipalité.

DONNÉ À SAINT-CÔME CE 7^e JOUR DU MOIS D'OCTOBRE DEUX MILLE VINGT-CINQ.

Marie-Claude Couture
Directrice générale et greffière-trésorière